



Ecole La Villeneuve  
6 rue de la Villeneuve  
78 970 Mézières sur Seine

## COMPTE RENDU du CONSEIL D'ECOLE du 05/11/19

### Personnes présentes:

enseignants: mesdames Masson, Thelliez, Cambon, Rigaldo, Epailard, Miriel et messieurs Dauzet, Hénin

ATSEM: Mme Varlet, Mme Bichot

parents d'élèves élus: mesdames Granday, Berthelot

maire: M. Fastré

### Personnes excusées:

Madame Leclercq (IEN), M. Thiebault (psychologue scolaire), Mme Borie (PE), M. Cambon (PE), Mme Perret (ajointe maire affaires scolaires), mesdames Trochet, Jolivet-Martin, Baugé, Voegelin, Petitdemange et monsieur Ella

## 1. Elections au conseil d'école

Cette année, il n'y avait qu'une liste et le vote était exclusivement par correspondance. Le taux de participation a été de 53,91%: 7 sièges ont été attribués à l'APEIV et un huitième parent a été tiré au sort pour atteindre le nombre de 8 (8 classes).

Attention, il est impératif de respecter la procédure (affichette dans le cahier de liaison des élèves) car 17% des votes ont été invalidés (enveloppe vierge: sans nom et sans signature le vote ne peut être enregistré / pas de signature).

## 2. Règlement intérieur de l'école

Lu et approuvé à l'unanimité, il sera effectif à compter du 12/11/19.

Un point sur la scolarité des 3 ans a été ajouté.

Distribué et collé dans chaque cahier de liaison, il devra être signé par les familles.

La charte de la laïcité sera jointe à ce règlement.

## 3. Rentrée scolaire

A ce jour, 171 élèves sont scolarisés et 5 élèves sont attendus et préinscrits en mairie: PS (18 +2 élèves attendus) avec Mme Rigaldo, MS (22) avec Mme Masson, GS (20) avec Mme Thelliez, CP (19) avec Mmes Cambon/Borie, CE1 (18 +2 élèves attendus) avec M. Hénin, CE2 (23) avec M. Cambon, CM1 (26 + 1 élève attendu) avec M. Dauzet, CM1/CM2 (25) avec Mme Epailard.

Les effectifs vont encore augmenter sur l'école: d'autres élèves doivent arriver en décembre/ janvier suite aux attributions des logements sociaux.

La subvention pour l'achat de fournitures scolaires, livres, ... versée par la mairie est de 48€ par élève en élémentaire et de 43€ par élève en maternelle. Cette subvention permet de subvenir à tous nos besoins de fonctionnement et de ne demander aux familles qu'une liste de fournitures minimale.

Pour la nouvelle classe en élémentaire, la mairie a investi dans du mobilier neuf (30 tables et chaises), un tableau numérique et un ordinateur.

#### **4. Kermesse**

La kermesse du 28 septembre, organisée par les parents d'élèves, a accueilli de nombreuses familles. Merci aux parents qui ont participé à son organisation et qui ont tenu les stands.

Sans eux, pas de kermesse!

Les poneys et le jeu des clochettes ont eu, comme toujours, du succès. Le barbecue a été très apprécié; il a permis de partager un moment convivial entre les familles.

Quelques parents inscrits à la tenue d'un stand ne se sont pas présentés; le fonctionnement en deuxième partie de journée a été plus compliqué à gérer.

Davantage de parents sont attendus au niveau de l'organisation de la kermesse. L'avant kermesse prend beaucoup de temps!

#### **5. PPMS**

Chaque année, le PPMS est actualisé.

Mardi 15 octobre un exercice du type « intrusion » a eu lieu. Il s'est déroulé sur le mode « se cacher » et les élèves devaient donc être silencieux.

Le PPMS a été déclenché au moyen d'un BIP relié à une alarme installée par la mairie. Des ajustements sont encore à prévoir: un compte-rendu de l'exercice a été transmis en mairie.

Un autre exercice aura lieu début mars (PPMS tempête, produits toxiques, ...)

Les élèves ont bien intégré le principe de cet exercice.

Les élèves de maternelle, en sortie, n'y ont pas participé.

#### **6. Evaluations nationales CP/CE1**

Les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations fin septembre. Une réunion a rendu compte de ces évaluations aux familles concernées le mardi 15 octobre à 16h30.

#### **7. Organisation de l'APC au sein de l'école**

28 élèves ont été proposés à l'APC (aide personnalisée complémentaire),

Les heures d'APC se répartissent sur trois grands domaines: aide aux élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages, aide au travail personnel, mise en œuvre d'une activité en lien avec le projet d'école.

Cette aide peut avoir lieu le soir de 16h30 à 17h30 ou le midi de 12h45 à 13h15.

Le conseil des maîtres propose et organise cette aide en groupes de besoins. Les familles sont libres d'accepter ou non cette aide.

#### **8. RASED / Médecine scolaire**

Monsieur Thiébault, psychologue scolaire, intervient sur notre école à la demande des enseignants ou des parents. Les parents peuvent contacter directement le réseau au 01 31 91 14 65 et laisser leur message sur le répondeur.

Une AVS intervient sur l'école auprès de deux élèves. Les AVS ont un rôle à part entière dans l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques et facilitent la gestion d'une classe.

Pour les PAI, toutes les demandes doivent passer par le CMS des Mureaux qui transmet, après, à l'école, les différents documents.

**[Centre Médico Scolaire Paul Raoult - Parc de Bécheville 78 130 LES MUREAUX**

Tél : 01 30 22 27 48

[cms.lesmureaux@ac-versailles.fr](mailto:cms.lesmureaux@ac-versailles.fr) ]

En cas de doute, s'adresser à la directrice qui vous guidera vers le bon interlocuteur.

## **8. Rencontres et communication avec les parents**

Une réunion d'informations a eu lieu en septembre dans chaque classe. Dans la mesure du possible, nous essayons d'éviter les chevauchements entre les différentes réunions. Chaque famille peut prendre rendez-vous avec l'enseignant de son enfant durant l'année scolaire.

Au cours de l'année scolaire, le livret scolaire de votre enfant vous sera remis deux fois en élémentaire (papier et numérique: un code d'accès est donné à chaque famille) et en maternelle (dont une remise en mains propres lors de la journée portes ouvertes qui aura lieu le vendredi 26 juin 2020).

Ce livret complète les cahiers, les évaluations et divers travaux qui vous sont transmis tout au long de l'année.

## **9. Projets**

Les CP et les CM2 vont à la piscine depuis le 4 novembre et ce, jusqu'au lundi 9 janvier inclus. Cette année, il n'y aura que 8 séances (contre 10 l'an dernier), les travaux de la piscine ayant bouleversé le planning initial.

Les enseignants de l'école préparent un projet « Développement durable » qui donnera lieu à des activités tout au long de l'année. Ce projet s'intégrera dans le futur projet d'école qui sera élaboré pour la période 2020-2025.

Les élèves de CM1/CM2 visiteront l'assemblée nationale le lundi 3 février 2020.

## **10. Services périscolaires / Travaux / Ménage**

En élémentaire, les toilettes sous le préau sont bien nettoyées et très propres à l'ouverture des portes à 8h20.

Cela ne dure pas du côté des garçons! Faire pipi par terre semble être un jeu pour eux. La balle est dans leur camp; pour avoir des toilettes propres comme c'est le cas chez les filles, je me comporte correctement.

Au niveau de la cantine, il n'y a pas de gâchis accru même si on présente parfois aux élèves des aliments inhabituels.

M. Fastré rappelle que pour le moment c'est la Sodexo qui fournit les repas de la cantine, repas définis par un cahier des charges (25% bio, 1 repas végétarien par semaine, produits locaux, ...).

Les parents demandent si les règles de fonctionnement dans la cour, lors de la récréation des élèves de maternelle sur le temps périscolaire, pourraient être les mêmes que sur le temps scolaire.

Une charte quant aux usages de la cour peut être faite pour que les élèves puissent mieux se repérer.

## **11. Date du prochain conseil d'école**

Les prochains conseils d'école auront lieu le lundi 3 février 2020 et le jeudi 18 juin 2020 à 18h00.

Le compte-rendu du conseil d'école est publié sur le site de la mairie et affiché au niveau du portail de l'école. Les parents qui souhaitent un support papier doivent le demander à la directrice.